



LA RECETTE D'UN SUCCES

Un nouvel Artisan en'Or à Lumbres (62)

Stéphane Wonderzy, Le Quai 22, obtient la certification Artisan en'Or

Un hasard devenu une passion

C'est un hasard si Stéphane Wonderzy travaille dans la restauration. Il y a une quinzaine d'années, il est embauché comme serveur, il gravit les échelons, formé sur le terrain. Il est nommé responsable de salle de grandes brasseries et restaurants à Orléans. Quelques années et de belles expériences plus tard, il se rend à l'évidence que ce métier est fait pour lui, plus, que c'est une passion !

Le quai 22

Originaire de Nielles dans le Pas de-Calais, il revient dans la région qu'il apprécie tant, pour sa convivialité et sa chaleur de vivre, auprès de sa famille. Pendant 3 ans, Stéphane loue la Brasserie des étangs de pêche à Nielles et se forme à la gestion d'un restaurant. Cette première réussite lui permet d'acheter son propre établissement à Lumbres. Le Quai 22, faisant référence à la gare toute proche, ouvre le 1^{er} juin 2018. D'un local vide ou il a fallu tout aménager et tout mettre en place, il réussit à en faire une brasserie de qualité.

Des spécialités régionales

Amoureux de sa région, c'est une évidence pour Stéphane Wonderzy de proposer des plats typiques comme le célèbre welsh burger ainsi que la carbonade. Ces plats sont devenus de véritables références à sa carte.

Un Artisan en'Or

Les produits frais, de la région et de qualité sont le choix unique de cet artisan. Il travaille essentiellement avec les agriculteurs locaux : ses volailles viennent du Haut Pays à Nielles-lès-Bléquin et ses légumes de chez Gauthier Leduc dans la même ville.

Un Artisan en'Or garantit au moins 80% de produits faits maison, une gamme de produits variée et permanente, travaillée en étroite collaboration avec des fournisseurs de matières premières de la région. Il réinvente sans cesse le savoir-faire de la Région Hauts-de-France pour offrir une entière satisfaction aux consommateurs

Une nouveauté à conserver

Pendant le confinement, Stéphane Wonderzy met en place la vente à emporté, une idée qu'il avait en tête depuis un moment. Pari réussi ! La demande et le succès sont au rendez-vous. Le restaurateur espère, avec son équipe de 5 personnes, pérenniser ce service tout en accueillant sa clientèle habituelle à la brasserie.

Pour toute demande d'interview

Stéphane WONDERZY - 03 21 98 10 24

A propos – www.artisanenor.fr - Facebook #artisanenor

Créée en 2009, à l'initiative de la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail du Nord-Pas de Calais, la marque Artisan en'Or est portée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France depuis 2010. 6 filières ont été inscrites dans cette démarche : boucherie, charcuterie, boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et restauration. L'action Artisan en'Or est soutenue et financée par la Région Hauts-de-France et l'Europe au travers du Fonds Européen de Développement Régional. Les Fédérations représentatives de l'artisanat des métiers de bouche participent également au développement de la démarche Artisan en'Or.

Contact presse Artisan en'Or

Carine Martin | Agence Presstance : 0 344 544 344 – cmartin@presstance.com